

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

**PRÉFECTURE**

**DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE**

**ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

préalable à la déclaration d'utilité publique pour la création d'un carrefour de type giratoire sur la RD n°72 et la cessibilité des terrains nécessaires à ce projet

Par arrêté préfectoral du **05 OCT. 2018**, est prescrite, à la demande de la commune de Montfort-sur-Meu, une enquête publique préalable à :

- ↳ la déclaration d'utilité publique pour la création d'un carrefour de type giratoire sur la RD n°72 dans le cadre de l'aménagement du lotissement de Coulon ;
- ↳ la cessibilité des terrains à exproprier pour permettre la réalisation de ce projet.

Seront déposés à la mairie de Montfort-sur-Meu pendant 22 jours consécutifs, du mercredi 14 novembre 2018 (9h00) au mercredi 5 décembre 2018 (18h00) inclus, les dossiers :

- de demande de déclaration d'utilité publique ainsi qu'un registre d'enquête publique ;
- d'enquête parcellaire ainsi qu'un registre d'enquête parcellaire ;

afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public (les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 – le samedi de 9h30 à 12h00), et consigner éventuellement sur le registre concerné ses observations sur le projet et sur les limites des biens à exproprier ou les adresser par écrit, impérativement avant la clôture de l'enquête, à la commissaire enquêtrice au siège de l'enquête, à la mairie de Montfort-sur-Meu – Boulevard Villebois Mareuil – BP 86219 – 35162 Montfort-sur-Meu ou par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete.giratoiremontfort@gmail.com](mailto:enquete.giratoiremontfort@gmail.com). Le dossier sera consultable en ligne sur <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques/Avis-d-enquetes-d-utilite-publique-Expropriations>

Madame Muriel COURONNÉ-LE PALLEC, commissaire enquêtrice, recevra les observations écrites ou orales du public en mairie de Montfort-sur-Meu, les :

- ⇒ mercredi 14 novembre 2018 de 09 h 00 à 12 h 00,
- ⇒ mercredi 5 décembre 2018 de 15 h 00 à 18 h 00.

Dans le délai d'un mois à l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel la commissaire enquêtrice énoncera ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de Montfort-sur-Meu ainsi qu'à la préfecture d'Ille-et-Vilaine où toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication.

RENNES, le **05 OCT. 2018**

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Denis OLAGNON